

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 18 décembre 2017 à 20 h, au centre municipal, 1147, rue du Pont, Saint-Lambert-de-Lauzon.

Un avis de convocation fut dûment signifié à tous les membres du conseil, le tout suivant les dispositions du Code municipal du Québec.

Sont présents :

M. Olivier Dumais, maire
M. Germain Couture, conseiller au siège n° 1
M. Renaud Labonté, conseiller au siège n° 2
M. Dave Bolduc, conseiller au siège n° 3
Mme Geneviève Cliche, conseillère au siège n° 4
Mme Caroline Fournier, conseillère au siège n° 5
Mme Anick Campeau, conseillère au siège n° 6

L'assemblée formant QUORUM sous la présidence de monsieur Olivier Dumais, maire.

Assiste à la séance : M. Éric Boisvert, directeur général et secrétaire-trésorier.

Point n° 2

Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de madame Geneviève Cliche
Appuyée par monsieur Renaud Labonté
Il est résolu

207-17

D'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté en interchangeant les points 3 et 4.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2018 et du plan triennal d'immobilisations pour les années 2018-2019-2020;
4. Période de questions;
5. Lever de la séance.

Adoptée à l'unanimité
des conseillers présents

Point n° 3

Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2018 et du plan triennal d'immobilisations pour les années 2018-2019-2020

Sur la proposition de monsieur Olivier Dumais
Appuyée par monsieur Germain Couture
Il est résolu

208-17

D'adopter les prévisions budgétaires des revenus et des dépenses pour l'exercice financier 2018 au montant de 8 465 000 \$, telles que présentées sur le formulaire du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

D'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020, tel qu'il est déposé.

Adoptée à l'unanimité
des conseillers présents

Point n° 4

Période de questions

En présence d'une vingtaine de personnes, un citoyen désire obtenir des informations sur la fin de la période de taxation pour la première phase de l'implantation des réseaux d'aqueduc et d'égouts ainsi que l'impact sur la deuxième phase.

Point n° 5

Levée de la séance

Sur la proposition de monsieur Dave Bolduc
Appuyée par monsieur Renaud Labonté
Il est résolu

209-17

À 20 h 25 de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité
des conseillers présents

Éric Boisvert, directeur général
et secrétaire-trésorier

Je, Olivier Dumais, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec.

Olivier Dumais maire